



Conseiller qualité, environnement, sécurité, bien-être (H/F/X)

Energie - Environnement | Entrepreneuriat - Management

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous analysez souvent les choses, vous alliez réflexion et communication ? Vous êtes du genre à optimiser tout ce qui peut l'être ? Alors cette formation de Conseiller qualité, environnement, sécurité, bien-être est faite pour vous !

Le Conseiller et la Conseillère qualité, environnement, sécurité, bien-être **définissent, établissent et mettent en place des politiques de gestion au sein des entreprises**. Leur mission est de trouver des systèmes et procédures visant à garantir la qualité des produits ou des services proposés, à veiller à l'impact environnemental de l'organisation et à assurer la sécurité et le bien-être des personnes au sein de l'entreprise. Ils travaillent en collaboration directe avec le management et la direction des entreprises afin d'**optimiser le fonctionnement et faire respecter les principales normes ISO et labels**.

Au cours de cette formation de Coordination et d'encadrement, vous apprendrez toutes les techniques et toutes les compétences nécessaires au métier

de Conseiller qualité, environnement, sécurité, bien-être :

Maîtriser les principales normes : vous apprenez les principales normes et standards liés à la qualité dans les entreprises. Vous étudiez les spécificités des normes du Management de la qualité (ISO 9001), des Systèmes de management environnemental (ISO 14001), de la Responsabilité sociétale des entreprises (ISO 26000), de la Santé et sécurité au travail (ISO 45001).

Analyser une entreprise : vous apprenez à analyser le fonctionnement des différents départements d'une entreprise. Vous apprenez à récolter les données nécessaires à cette analyse et vous dressez l'état des lieux en matière de Qualité-Sécurité-Environnement de l'entreprise. Vous vous formez à la schématisation des stratégies d'une entreprise.

Développer et mettre en œuvre des systèmes de gestion : sur base de votre analyse, vous apprenez à réaliser et établir un diagnostic QSE de l'entreprise. Vous apprenez à proposer des solutions de management afin d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement de l'entreprise.

Former et sensibiliser aux normes : vous apprenez à présenter l'état des lieux et les systèmes de gestion d'une entreprise. Vous apprenez à communiquer et à sensibiliser l'ensemble de l'entreprise à l'importance des processus et normes QSE. Vous apprenez à assurer l'adhésion de l'ensemble des membres du personnel et vous proposez des formations si nécessaire.

Surveiller et évaluer : vous apprenez à effectuer des audits réguliers au sein de l'entreprise. Vous apprenez à évaluer la conformité aux normes et réglementations en vigueur. Vous apprenez à identifier les écarts et proposez des actions correctives si nécessaire.

Gérer les risques : vous apprenez à identifier les risques potentiels pour l'entreprise en termes de Qualité, Sécurité, Environnement et Bien-être. Vous apprenez à évaluer l'impact des risques potentiels et vous proposez des mesures de prévention.

Coordonner les certifications et accréditations : vous apprenez à préparer l'entreprise pour des audits externes et vous participez aux certifications. Vous vous formez à présenter les résultats aux différents acteurs. Vous apprenez à assurer le suivi nécessaire sur base d'un audit externe.

Maintenir la conformité réglementaire : vous apprenez à suivre les évolutions législatives et réglementaires du secteur. Vous apprenez à dresser un rapport de suivi de la conformité de l'entreprise. Vous étudiez et proposez différentes mesures nécessaires pour assurer le maintien des normes et de la réglementation de l'entreprise.

Promouvoir l'amélioration continue : vous apprenez à identifier les différentes opportunités d'amélioration en matière de QSE. Vous apprenez à proposer des solutions adaptées à l'entreprise et aux équipes de management afin qu'ils veillent à l'amélioration continue de l'entreprise.

Alors si vous souhaitez optimiser votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée au Service Qualité d'une entreprise ou d'une administration

Employé / Employée au sein d'un cabinet de conseil ou de consultance

Débouché(s) future(s) formation(s)

Candidat auditeur interne (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/audit-interne-candidat-hfx>)

Point(s) fort(s)

Travail au bureau et sur le terrain Contact client Travail en équipe ou en autonomie Activités variées

Finalité

Diplôme de formation de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Programme

Le détail du programme des cours sera bientôt disponible

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'épreuve d'**admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Gilly

Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

071 28 10 00

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Le samedi : de 9h à 12h

071 42 28 03

info.charleroi@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.